

## FICHE 2

**Objet du document :** Fiche technico-économique d'une activité d'équitation adaptée réalisée lors d'une visite de terrain réalisée le 27 novembre 2018

### IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE OU SE DEROULE L'ACTIVITE

Statut juridique	<b>Association loi 1901</b>
Différentes activités proposées par la structure	<b>Ecole d'équitation Stages et accueil de classes scolaires Compétitions Equitation adaptée</b>
Activité principale	<b>Centre équestre</b>
Caractéristique générale de l'environnement (urbain, semi-urbain, rural)	<b>Le centre équestre est situé en zone péri-urbaine, en banlieue parisienne.</b>

### CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'ACTIVITE D'EQUITATION ADAPTEE

Date de création de l'activité	<b>2012</b>
Activité principale	<b>Equitation adaptée</b>



## HISTORIQUE DE L'ACTIVITE D'EQUITATION ADAPTEE

Cette enseignante d'équitation, exerce depuis 1990 et a toujours côtoyé des publics handicapés dans sa pratique de l'enseignement équestre. Après avoir exercé plusieurs années dans ce même poney club associatif en tant que monitrice tous publics, elle décide de quitter l'association avant d'y revenir en 2012. A son retour, elle souhaite travailler exclusivement auprès de publics en situation de handicap. Ce projet correspond à un besoin : l'association reçoit alors beaucoup de demandes individuelles de personnes confrontées au handicap qui souhaitent réaliser une activité avec le cheval. Depuis 6 ans, elle enseigne uniquement l'équitation adaptée en tant que salariée du Poney Club. Elle est titulaire du BFE-EH mention handicap mental et mention handicap moteur et sensoriel.

Une enseignante  
 d'équitation salariée  
 forte de + de 25 ans  
 d'expérience



Une volonté  
 personnelle de se  
 concentrer sur les  
 publics handicapés



Titulaire du BFEH  
 mentions handicaps  
 mental, moteur et  
 sensoriel

## ASPECTS TECHNIQUES GENERAUX

### L'ENVIRONNEMENT ET LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'essentiel des séances d'équitation adaptée se déroulent dans le manège couvert qui a été adapté à l'accueil de personnes en situation de handicap. La carrière, les chemins de promenade et les écuries sont également accessibles. Le poney club est **labellisé Equi-Handi Club**. Une **rampe d'accès a été construite** dans le manège afin de faciliter la mise à poney des personnes en situation de handicap moteur. Les **3500€** nécessaires à cet investissement ont été entièrement financés par le Poney Club. **Des toilettes aux normes PMR** sont également disponibles.

**Aucun autre aménagement** des infrastructures n'a été réalisé en lien avec les activités d'équitation adaptée. La sellerie, trop étroite, reste inaccessible aux personnes en fauteuil roulant. Par ailleurs, la mobilité au sein du Poney Club peut être rendue difficile en cas de forte pluie ou de période de gel.



Estrade et rampe aménagée dans le manège

### LES INTERVENANTS

L'enseignante d'équitation, seule  
 salariée à intervenir en équitation  
 adaptée, gère cette activité en  
 autonomie



Des bénévoles ont pu l'assister  
 par le passé. Ce n'est plus le cas  
 aujourd'hui

L'association est partenaire de 8 structures qui recourent aux activités d'équitation adaptée. Pour chacune d'entre eux, des encadrants participent aux séances. Ils sont éducateurs ou personnels paramédicaux, en fonction des structures. Au total, cela représente 27 personnes :

Tableau récapitulatif sur la base des informations transmises par l'association

Établissement	Nombre d'encadrants	Nombre d'enfants	Nombre de séance par semaine
<b>1</b>	2	5	1
<b>2</b>	2	3 ou 4	2 (groupes différents)
<b>3</b>	2	6	1
<b>4</b>	10	6	1
<b>5</b>	2	3	2 (2 groupes différents)
<b>6</b>	2	5	1
<b>7</b>	4	5	Ponctuel
<b>8</b>	3	6	Ponctuel
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>40</b>	

Cela nécessite une répartition préalable des rôles et une co-construction des activités. L'enseignante essaie d'impliquer au maximum les accompagnants extérieurs. Les éducateurs sont responsables des participants pendant toute la durée de l'activité, ils doivent encadrer les participants et gérer leur sécurité, notamment à pied, avant et après les temps d'équitation.

## LA CAVALERIE



Une cavalerie exclusivement composée de poneys: de toutes tailles, de races et d'âges différents.

10 poneys sur 48 régulièrement mobilisés pour l'équitation adaptée (mais tous peuvent potentiellement l'être).



Tous sont hébergés en box. Il n'y a pas de traitement particulier réservé aux équidés mobilisés en équitation adaptée. Les poneys mobilisés sont sélectionnés selon leur caractère après échanges avec les autres salariés



Des poneys particulièrement dociles : aucun signe d'agacement observé durant les séances malgré des enfants parfois turbulents

## LE MATERIEL



**Peluche et piquet  
utilisés pendant une  
séance**

Utilisation des équipements disponibles dans le poney club  
(selles, bombes, tapis...)

Pas d'utilisation de matériel spécifique au handicap, mais adapté  
aux enfants (ex: rênes colorées)

Utilisation de matériels pédagogiques (peluches, plots, piquets)  
pour créer des séances diversifiées

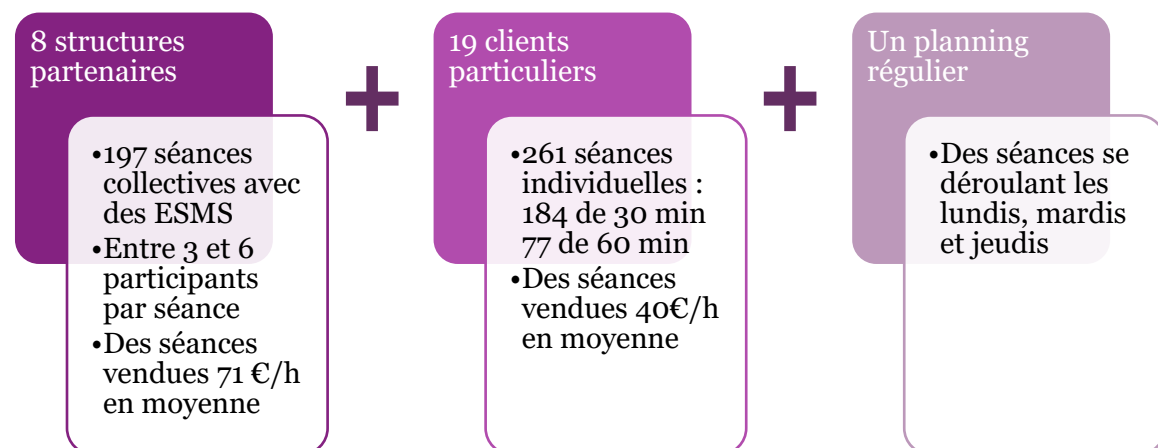
Utilisation d'un marchepied et d'une estrade pour la mise à  
poney

## PRESTATIONS

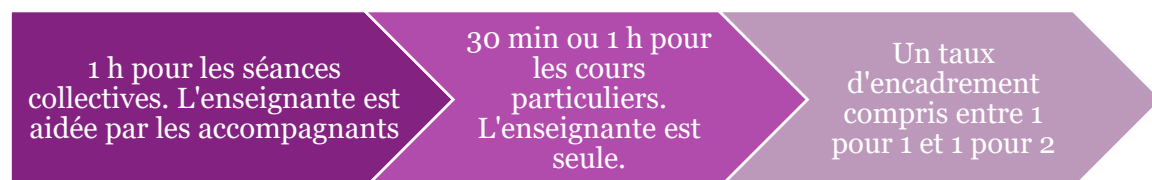
### LES DIFFERENTES PRESTATIONS ET LA CLIENTELE



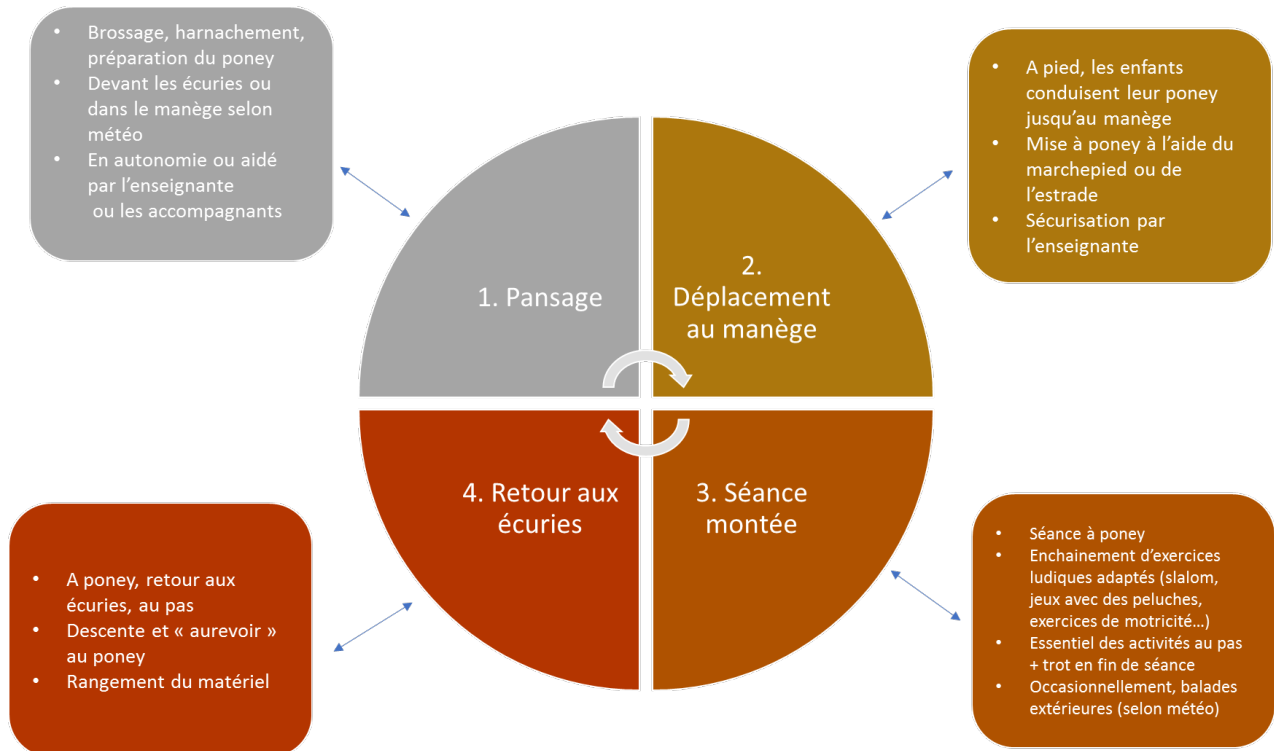
### En 2018 :



### LE DEROULEMENT DES ACTIVITES



Indépendamment de la durée de l'activité, le contenu suit systématiquement la même chronologie :



Le contenu des exercices et la teneur des consignes sont adaptés à chaque enfant et au type de handicap, notamment en termes de modalités de communication (ex : L'enseignante utilise le makaton avec des enfants autistes ne possédant pas la parole).

## LE PARTENARIAT

Etablissements partenaires	Ancienneté du partenariat	Modalités du partenariat
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 établissements</li> <li>• Diversité de structures (IME, Hôpital de jour, EMP, CRMTP, SÉSSAD...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats souvent anciens (plus de 20 ans)</li> <li>• Partenariats réguliers, à l'année (pour la plupart)</li> <li>• Des partenariats plus difficiles aujourd'hui en raison des restrictions budgétaires des ESSMS. Certains ont réduit ou stoppé l'activité faute de financement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conventions de partenariat conclues annuellement</li> <li>• Elles fixent la date des séances, les modalités d'absences, les tarifs, et le déroulé des séances</li> <li>• Le rôle des encadrants y est défini</li> </ul>

## LA COMMUNICATION

Communication par l'association sur internet et Facebook

Organisation de portes ouvertes une fois par an (non centrées sur le handicap)

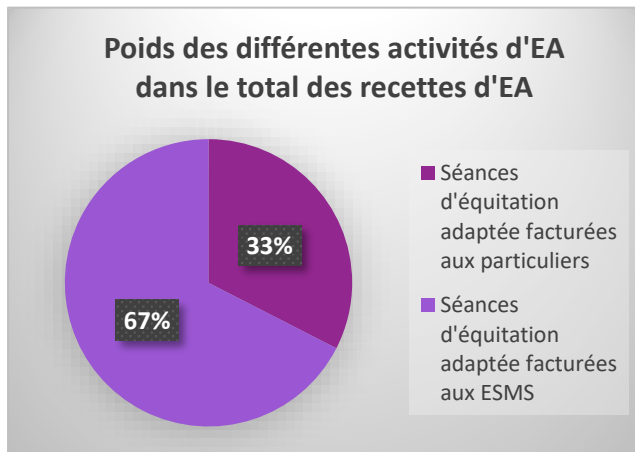
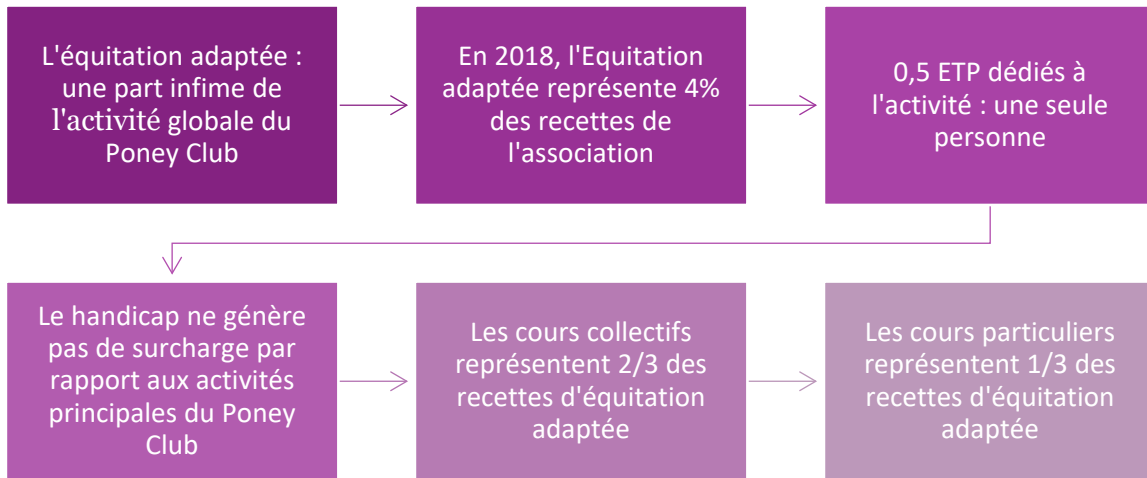
Une activité handi globalement peu valorisée dans la communication

Une activité handi fonctionnant grâce au bouche-à-oreille

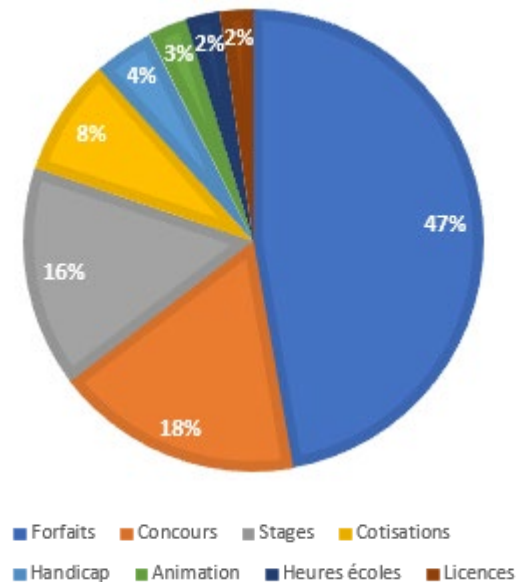
Beaucoup d'établissements sollicitent directement le Poney Club même si l'enseignante peut faire du démarchage

ASPECTS ECONOMIQUES

POIDS DE L'ACTIVITE D'EQUITATION ADAPTEE : UNE ACTIVITE DE COMPLEMENT  
 POUR LE CLUB



**Répartition des différents postes de recettes de l'association dans le CA global**

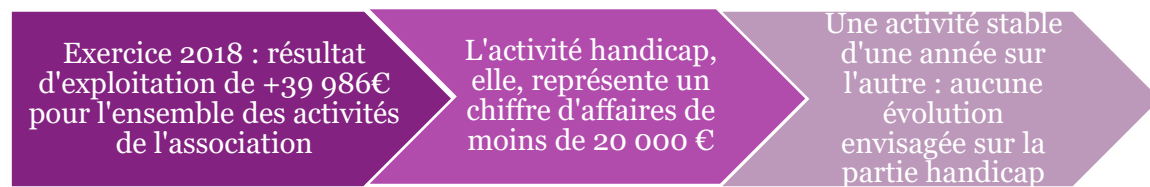




## REPARTITION DE L'ACTIVITE D'EQUITATION ADAPTEE DANS L'ACTIVITE GLOBALE DU CENTRE EQUESTRE

	Centre équestre	Activité d'équitation adaptée
<b>Nombre total d'usagers par client</b>	430 licenciés	19 particuliers / 8 établissements
<b>Effectif total (en nombre)</b>	13	1
<i>Dont dirigeants et autres non-salariés</i>	1	
<i>Dont salariés</i>	4	
<i>Dont apprentis, stagiaires</i>	2	
<i>Dont bénévoles</i>	4	
<b>Nombre total d'ETP</b>	4	0,5
<b>Nombre total d'équidés</b>	48	10
<b>Nombre moyen d'heures effectuées par équidé et par an</b>	650h / an	

### LES RESULTATS



### POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DE L'ACTIVITE



#### Les leviers au développement de l'activité

- Des séances conduites par une monitrice expérimentée et formée au BFEH
- Une cavalerie particulièrement adaptée aux publics accueillis
- Une co-construction des séances avec les professionnels accompagnants
- Un contenu de séances adapté à chaque usager ou groupe
- Des partenariats solides et appréciés



#### Les freins au développement de l'activité

- Une activité marginale au regard du chiffre d'affaires global de l'association